

Droit d'auteur et édition musicale

Objectifs :

Comprendre les bases du droit d'auteur et en suivre les évolutions législatives.
Définir les conditions d'adhésion à une société de gestion collective et administrer ses droits.
Comprendre le fonctionnement de l'édition musicale (acquisition des droits, relations contractuelles, gestion des droits, exploitation commerciale des œuvres) et gérer les relations contractuelles.
Identifier les sources d'exploitation des œuvres et en assurer le développement commercial.

Programme détaillé :

Synthétiser les principes du droit d'auteur et les particularités du domaine musical

Définition et nature du droit d'auteur.

Les conditions de la protection.

Définition de l'auteur et de l'autrice (pluralité).

Le contenu des droits et les exceptions.

Les sanctions du droit d'auteur.

Les conventions internationales et le système du copyright.

Adhérer à un organisme de gestion collective des droits

Origine et objet d'une société de gestion collective.

Les missions centrales : perception et répartition (principes).

Gestion collective et ayants droit (adhésion, la notion d'apport, les conditions d'admission etc.).

Les relations internationales.

L'action de la Sacem dans le domaine professionnel.

Les autres organismes de gestion collective (Sesam, SACD, Scam, etc).

Développer ses acquisitions et construire son activité

L'exploitation des œuvres.

Créateurs et créatrices, usagères et usagers.

Gestion collective et gestion individuelle : les droits gérés par la Sacem.

Droit d'auteur et droit de la concurrence.

L'acquisition des droits et le contrat de cession et d'édition musicale

Le cadre juridique de l'acquisition des droits : les dispositions générales des contrats d'exploitation.

Le contrat de cession et d'édition.

Les droits cédés : l'œuvre, le titre, le manuscrit, l'étendue, la destination, la durée, les

territoires etc.
Le droit de préférence.

Comprendre le rôle de l'édition

L'éditeur et l'éditrice, cessionnaire des droits.
L'origine de l'activité (approche historique).
Les sources de revenus.

Analyser l'économie de l'édition musicale

Entreprises et concentration.
Revenus, financements et ressources humaines.
Une nouvelle dynamique d'aides et de crédit d'impôt à destination des éditeurs et éditrices

ADMINISTRER SES DROITS

Comprendre la gestion collective des œuvres

La déclaration des œuvres.
Le partage des droits.
Les modalités de perception.

Organiser la gestion des revenus

Interpréter les feuilles/relevés.
Facturation, TVA, vérification/audits.
Avance, cession de créance, note de droit d'auteur, précompte, reddition de compte.
La protection sociale des auteurs et autrices.

Gérer les contrats avec les tiers

Les autres éditeurs et éditrices (sous-édition, coédition, gestion éditoriale).
Les relations commerciales (catalogue, reversement).

Identifier les exploitations commerciales des œuvres (logique économique et démarche artistique)

De la création de l'œuvre à son exploitation commerciale.
Les « creative commons ».
Suivi des diffusions.
Exploitation phonographique.
Exploitation graphique.
Modifications apportées à l'œuvre originale.
Adaptations, arrangements et contrats.
Synchronisation et contrats : message publicitaire, œuvre audiovisuelle, œuvre cinématographique.
Placement de titres (song plugging).
Jeux vidéo, bonus DVD.

Analyser l'économie de l'édition musicale

Entreprises et concentration.
Revenus, financements et ressources humaines.
Une nouvelle dynamique d'aides et de crédit d'impôt à destination des éditeurs et éditrices

Publics concernés : directions, personnel salarié, auteurs et autrices, compositeurs et compositrices, créateurs et créatrices d'entreprise en relation avec une structure d'édition musicale.

Prérequis : avoir des bases de propriété intellectuelle, comprendre les notions de droit.

Durée : 4 jour(s) soit 28 heures

Coût : 840.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : environ trois fois par an

Effectif : maximum de 16 stagiaires

Interventions : Jean - Sébastien VAUDEY (avocat), Matthieu Chabaud (consultant, directeur juridique et administratif de Peermusic France), Frédéric Gaudin (directeur juridique Tôt ou Tard), Philippe Manivet (Musigamy), Caroline Bourgeois (Music Publishing), Antoine Mazzega (Une Music), et la participation de la Sacem.

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ouvrage recommandé avec la formation : L'édition musicale de Matthieu Chabaud (Editions CNM). //

Ressources complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT.

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référente handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation : <https://cnm.fr/formations/droit-dauteur-et-edition-musicale/>

Date de dernière mise à jour de cette page : 15/12/2023